

**Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds**  
Au 31 décembre 2018

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater



**SLATER**  
**ASSET MANAGEMENT**



# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

## **Avertissement à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

## **À propos de ce rapport**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à Lysander Funds Limited, 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8, en consultant notre site Web, à l'adresse [www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com), ou celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

## **Objectif de placement**

L'objectif du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

## **Stratégies de placement**

Le gestionnaire de portefeuille est Slater Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Slater »). Les positions du portefeuille du Fonds sont investies principalement dans des actions privilégiées d'émetteurs canadiens cotés en Bourse au Canada par suite d'une analyse fondamentale et du crédit. Le

Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

## **Risques**

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds ou les modifications s'y rapportant.

## **Résultats d'exploitation**

Les actions privilégiées canadiennes ont soudainement fait l'objet de ventes massives au second semestre de 2018 (en particulier au quatrième trimestre), après avoir offert un rendement inférieur aux attentes au premier semestre. L'indice canadien d'actions privilégiées S&P/TSX affichait une baisse de 7,93 % à la fin de l'exercice, tandis que les parts de série F du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater affichaient une baisse de 10,70 %.

Plusieurs facteurs ont exercé de la pression sur le marché des actions privilégiées au quatrième trimestre, en particulier les différends tarifaires continus entre les principales économies mondiales (celles des États-Unis et de la Chine) et leur incidence ultime sur la croissance économique partout dans le monde. Ces facteurs, combinés avec la forte baisse des prix du pétrole, ont poussé la Banque du Canada à réduire ses propres attentes sur la croissance future, ce qui a fini par nuire au rendement des obligations canadiennes à 5 ans, lequel constitue le taux de référence pour les coupons sur les actions privilégiées à taux fixe rajustable à l'échéance. Un autre facteur a été les rachats importants dont ont fait l'objet les fonds négociés en bourse (« FNB ») d'actions privilégiées, pour lesquels les courtiers désignés des FNB ont dû vendre des actions privilégiées du

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

portefeuille sous-jacent pour réunir les liquidités nécessaires au rachat. Dans un marché illiquide, cela peut exercer une pression sur les liquidités et ainsi nuire au rendement des actions privilégiées.

S'attendant à une hausse des taux d'intérêt tout au long du troisième trimestre de 2018, Slater a augmenté graduellement l'exposition du Fonds aux actions privilégiées à taux fixe rajustable (les « actions à taux fixe rajustables ») sous-évaluées tout en réduisant l'exposition aux actions privilégiées perpétuelles classiques (les « actions perpétuelles classiques »). L'exposition du Fonds aux actions à taux fixe rajustable, qui était de 64 % à la mi-exercice, a augmenté pour atteindre 73 % à la fin de l'exercice, tandis que l'exposition aux actions perpétuelles classiques a été réduite de 31 % à 26 % sur la même période. Un facteur défavorable imprévu a été la baisse soudaine des rendements obligataires, par suite de laquelle le rendement des obligations à 5 ans du gouvernement du Canada, qui était de 2,45 % au début de novembre, s'est établi à 1,89 % à la fin de l'année. La pondération d'environ 71 % du Fonds en actions à taux fixe rajustable sous-évaluées n'a pas produit les résultats attendus, puisque ce sous-secteur a enregistré des rendements inférieurs à la moyenne au quatrième trimestre de 2018.

L'actif sous gestion du Fonds a augmenté, passant d'environ 88 M\$ au 31 décembre 2017 à environ 101 M\$ au 31 décembre 2018.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou formulées.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

## Événements récents

Au début de l'exercice, Slater estimait que les taux d'intérêt continueraient d'augmenter et que le rendement des obligations à 5 ans du gouvernement du Canada se chiffrerait à environ 2,25 %. Le différend entre les États-Unis et le Canada au sujet des tarifs commerciaux s'est poursuivi au troisième trimestre, et la Banque du Canada a hésité à hausser les taux d'intérêt en raison des incertitudes à l'égard des relations commerciales avec les États-Unis. Une entente a finalement été conclue au troisième trimestre lorsque les États-Unis, le Canada et le Mexique ont signé un nouvel accord (l'« ACEUM »), qui a par la suite été perçu comme équitable pour le Canada. Après la conclusion d'un nouvel accord, la Banque du Canada a été mieux en mesure de prédire l'incidence des tarifs sur le taux de

croissance future du Canada et a haussé à 1,75 % le taux du financement à un jour, soit une troisième hausse en 2018. Par suite de cette hausse des taux d'intérêt, le taux d'intérêt nominal futur sur les actions à taux fixe rajustable devrait augmenter, ce qui justifie la décision de Slater d'ajouter des actions à taux fixe rajustable sous-évaluées dans le Fonds.

Comme il a été mentionné, la baisse soudaine et imprévue des prix du pétrole ainsi que la baisse des attentes à l'égard de la croissance future des économies mondiales ont fait diminuer les rendements obligataires au milieu du quatrième trimestre et ont nuï aux actions privilégiées canadiennes. À titre de couverture, le Fonds détient environ 25 % d'actions perpétuelles classiques qui devraient offrir un meilleur rendement que les actions à taux fixe rajustable dans un contexte de baisse des taux d'intérêt.

Slater est d'avis que les ventes massives d'actions privilégiées au quatrième trimestre ont été excessives et qu'elles découlaient en grande partie de la pression exercée sur les liquidités en raison des rachats de FNB, plutôt que d'un raisonnement judicieux sur les fondamentaux. La Banque du Canada a annoncé qu'elle s'attendait à réduire son taux d'inflation cible pour l'instant et qu'elle poursuivrait les hausses de taux d'intérêt selon la conjoncture. Slater est à l'aise avec le positionnement du Fonds, car les écarts de taux se sont accrus et ont donné lieu à des évaluations attrayantes grâce aux résultats du quatrième trimestre.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice. Aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée, n'a eu lieu.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

## Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds a payé 1 063 344 \$ (TVH incluse) de frais de gestion au gestionnaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 730 530 \$).

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

---

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 452 673 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (31 décembre 2017 – 328 828 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

## Faits saillants financiers

### Série A\*

Exercices clos les	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
<b>Actif net par part<sup>1</sup></b>				
Actif net au début	10,00 \$	9,32 \$	8,95 \$	10,00 \$
Activités d'exploitation :				
Total des produits	0,45	0,47	0,47	0,43
Total des charges	(0,15)	(0,16)	(0,13)	(0,15)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,11	0,54	(0,37)	(0,23)
Profits (pertes) latent(e)s	(1,56)	0,19	0,82	(0,88)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(1,15) \$</b>	<b>1,04 \$</b>	<b>0,79 \$</b>	<b>(0,83) \$</b>
Distributions :				
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,27)	(0,29)	(0,30)	(0,19)
À partir des gains en capital	(0,12)	(0,10)	–	–
<b>Total des distributions<sup>2,3</sup></b>	<b>(0,39) \$</b>	<b>(0,39) \$</b>	<b>(0,30) \$</b>	<b>(0,19) \$</b>
<b>Actif net à la fin<sup>2,3</sup></b>	<b>8,53 \$</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>9,32 \$</b>	<b>8,95 \$</b>

### Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative <sup>4</sup>	25 951 516 \$	25 459 510 \$	17 007 583 \$	12 855 142 \$
Parts en circulation	3 041 701	2 545 622	1 824 172	1 436 244
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	1,53 %	1,55 %	1,56 %	1,61 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,53	1,55	1,56	1,61
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	104,8	132,0	175,5	73,0
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup>	0,4	0,5	0,6	0,5
Valeur liquidative par part, à la fin	8,53 \$	10,00 \$	9,32 \$	8,95 \$

### Notes

\* Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014 et, par conséquent, aucun chiffre correspondant n'est disponible.

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

## Série F\*

Exercices clos les	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
<b>Actif net par part<sup>1</sup></b>				
Actif net au début	10,04 \$	9,35 \$	8,97 \$	10,00 \$
Activités d'exploitation :				
Total des produits	0,45	0,47	0,47	0,43
Total des charges	(0,10)	(0,10)	(0,09)	(0,10)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,11	0,54	(0,38)	(0,24)
Profits (pertes) latent(e)s	(1,64)	0,19	0,87	(0,81)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(1,18) \$</b>	<b>1,10 \$</b>	<b>0,87 \$</b>	<b>(0,72) \$</b>
Distributions :				
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,33)	(0,34)	(0,33)	(0,24)
À partir des gains en capital	(0,10)	(0,10)	–	–
<b>Total des distributions<sup>2,3</sup></b>	<b>(0,43) \$</b>	<b>(0,44) \$</b>	<b>(0,33) \$</b>	<b>(0,24) \$</b>
<b>Actif net à la fin<sup>2,3</sup></b>	<b>8,58 \$</b>	<b>10,04 \$</b>	<b>9,35 \$</b>	<b>8,97 \$</b>
<b>Ratios et données supplémentaires</b>				
Valeur liquidative <sup>4</sup>	74 783 460 \$	62 559 365 \$	41 523 722 \$	30 243 779 \$
Parts en circulation	8 717 097	6 232 411	4 440 131	3 373 082
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	0,97 %	0,98 %	1,00 %	1,05 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,97	0,98	1,00	1,05
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	104,8	132,0	175,5	73,0
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup>	0,4	0,5	0,6	0,5
Valeur liquidative par part, à la fin	8,58 \$	10,04 \$	9,35 \$	8,97 \$

## Notes

\* Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014 et, par conséquent, aucun chiffre correspondant n'est disponible.

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

## Frais de gestion

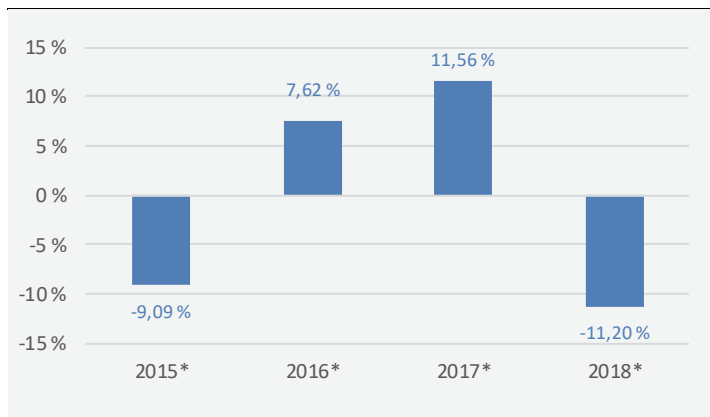
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,25 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,50 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 40 % des frais de gestion des parts de série A.

## Rendements annuels

### Série A

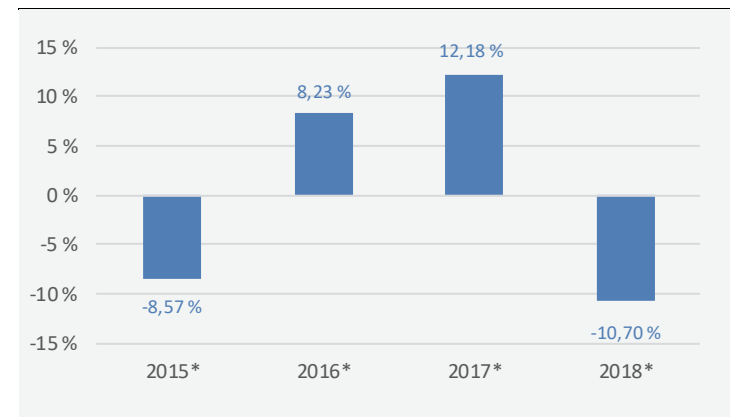


## Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour l'exercice pertinent sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

### Série F



\* Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

## Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice »). Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	1 an	3 ans <sup>2</sup>	Depuis la création <sup>3</sup>
<b>Rendement annuel composé</b>			
Série A <sup>1</sup>	(11,20) %	2,16 %	(0,78) %
Série F <sup>1</sup>	(10,70)	2,73	(0,22)
Indice de rendement total d'actions privilégiées S&P/TSX <sup>4</sup>	(7,93) %	3,82 %	(1,13) %

### Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Les rendements composés pour la période sont annualisés.
3. Période commençant le 30 décembre 2014. Les rendements sont annualisés depuis la création du Fonds.
4. Source : TSX Copyright © TSX Inc. Tous droits réservés.



# Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2018

## Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
<b>Les 25 principaux placements</b>		<b>Composition de l'actif</b>	
Financière Sun Life inc.	8,2 %	Actions canadiennes	0,5 %
Corporation Financière Power	7,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
Canadian Utilities Limited	7,3	Actions privilégiées	98,3
TransCanada Corporation	7,1	<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>
Emera Inc.	7,0	<b>Composition sectorielle</b>	
Enbridge Inc.	6,9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2 %
Fairfax Financial	6,0	Produits de consommation courante	2,4
Banque Royale du Canada	5,9	Énergie	20,7
Fortis Inc.	5,4	Services financiers	50,2
Société financière Manuvie	4,6	Immobilier	1,6
Great-West Lifeco Inc.	4,3	Services de télécommunications	1,4
Banque de Montréal	3,4	Services publics	22,5
Industrielle Alliance	3,3	<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>
Kinder Morgan Canada	2,9		
George Weston limitée	2,4		
La Banque Toronto-Dominion	2,3		
Pembina Pipeline Corp.	2,1		
Banque Nationale	1,9		
AltaGas Ltd.	1,7		
Brookfield Office Properties Inc.	1,6		
Northland Power	1,5		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,4		
BCE Inc.	1,4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2		
Brookfield Asset Management	1,1		
<b>Total</b>	<b>98,3 %</b>		



100 York Boulevard, Suite 501  
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)